



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2017

Un pas en avant pour le logement des jeunes

Aujourd'hui, le Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques Mézard et le Secrétaire d'Etat, Julien Denormandie ont annoncé le contenu du « Plan logement » faisant office de feuille de route pour le quinquennat.

Après le coup de rabot de 5€ sur les APL durant le mois de juillet, et dans un contexte où l'accès au logement est indispensable pour de nombreux jeunes pour accéder à l'autonomie, à la formation et in fine à l'emploi, **la FAGE était particulièrement attentive et exigeante quant à l'action du gouvernement sur le sujet.**

La FAGE a adopté une nouvelle contribution sur l'accès au logement des jeunes, renouvelant ainsi les positions portées et mettant un accent particulier sur ce poste de dépenses grandissant pour la majorité des jeunes **en appelant le gouvernement à prendre des mesures claires et ambitieuses.**

C'est en partie chose faite par **l'annonce ce matin de l'élargissement du dispositif VISALE à tous les étudiants et tous les types de logement comme le demandait la FAGE depuis plusieurs mois.** Le VISALE permettra ainsi à des milliers d'étudiants seuls ou en colocation d'accéder au logement.

C'est également chose faite par **le lancement d'un plan de construction de 60 000 logements pour les étudiants** au cours du quinquennat en poursuivant et en intensifiant ainsi l'effort de construction ou encore **la création d'un « bail mobilité » destinés aux étudiants.**

La FAGE se félicite ainsi d'avoir été entendue sur l'impérieuse nécessité d'agir concrètement pour l'accès au logement autonome des jeunes.

Signataires de l'appel "APL : Pas d'économies sur le dos des locataires" **la FAGE sera néanmoins extrêmement vigilante à ce que à la réforme prévue des APL ne pénalise aucun jeune et ne mette pas en péril le modèle du logement social.**

De nombreux freins existent encore aujourd'hui à l'accès au logement des jeunes et devront rapidement appeler des solutions ambitieuses, La FAGE demande donc de :

- Généraliser l'encadrement des loyers aux agglomérations en tension
- Supprimer la taxe d'habitation dès 2018 pour les étudiants et les jeunes bénéficiaires d'un dispositif de retour à la formation ou à l'emploi
- Concrétiser une réforme ambitieuse des aides au logement aux étudiants en les indexant selon le prix des loyers moyens du bassin de vie dans le cadre d'une réforme globale des aides sociales étudiantes

contacts presse

Sophie Boury
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
sophie.boury@fage.org

Jimmy Losfeld
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP